WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

Note pédagogique relative à l'enseignement des langues germaniques dans les options techniques ou professionnelles du secteur 7 « économie »

Table des matières

Objet du document 3

Documents de référence officiels communs à toutes les options de l'enseignement de qualification 4

Référentiel « Compétences minimales en matière de communication en langues modernes, humanités techniques et professionnelles » 4

Programmes du réseau en vigueur pour le secteur 7 4

Profils de formation 5

Outil administratif de WBE du 1er décembre 2016 6

Pistes pédagogiques pour l'enseignant 7

Annexe 1: comparaison champs thématiques de l'enseignement de transition / enseignement de qualification pour les compétences CA/EO/EE 10

Annexe 2: comparaison champs thématiques de l'enseignement de transition / enseignement de qualification pour la compétence CL 11

Note pédagogique relative à l'enseignement des langues germaniques dans les options techniques ou professionnelles du secteur 7 « économie »

Objet du document

Suite à l'entrée en vigueur des nouvelles grilles-horaires pour les 3e et 5e années (septembre 2016) et pour les 4e et 6e années (septembre 2017), il nous a semblé utile de faire le point sur les documents de référence officiels régissant les cours de langues germaniques dans l'enseignement de qualification (technique de qualification, ci-après « TQ », et professionnel, ci-après « P ») et, par ailleurs, de fournir des pistes pédagogiques sur la manière d'aborder l'enseignement de ces langues compte tenu de leur place dans ces nouvelles grilles.

Remarque liminaire : il convient de noter d'emblée que ce document ne sera plus valable lorsque les nouveaux référentiels concernant la formation commune (ci-après « FOCOM ») entreront en vigueur.

Cas de figure actuels :

Dans le secteur 7, trois cas de figure peuvent se présenter. Le cours de langues peut figurer :

- intégralement dans la formation commune ;
- en partie dans la formation commune et en partie dans les options de base groupées (ci-après « OBG ») ;
- intégralement dans les options de base groupées.

En fonction de la place du cours de langues dans la grille de l'option et du degré concerné, le professeur orientera son enseignement de manière à refléter au mieux ce positionnement, dans le respect des documents de référence officiels énoncés ci-dessous.

Aperçu de la répartition (FOCOM/OBG) des cours de langues dans le secteur 7

	Langue 1		Langue 2	Langue 3
	FOCOM	OBG	OBG	OBG
3/4 TQ Gestion	2	2	2	-
3/4 TQ Secrétariat tourisme	4	-	4	-
5/6 TQ Technicien commercial/bureau/comptabilité	2	2	2	-
5/6 TQ Agent accueil et tourisme - variante A - variante B	 2 2	 2 2	 4 2	 - 2
3/4 P Vente – Travaux de bureau	2	-	-	-
5/6 P Auxiliaire administratif et accueil - variante A - variante B	 2 2	 2 -	 - 2	 - -
5/6 P Vendeur	2	-	-	-

Documents de référence officiels communs à toutes les options de l'enseignement de qualification

Référentiel « Compétences minimales en matière de communication en langues modernes, humanités techniques et professionnelles »

Ce document inter-réseaux fixe les compétences terminales à atteindre par l'élève au terme du 3e degré (compétences dites minimales ou terminales).

Il précise :

- les compétences attendues dans chaque macro-compétence (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression écrite et expression orale **en interaction uniquement)** ;
- les situations dans lesquelles ces compétences sont exercées et maitrisées au terme du 3e degré, **aussi bien dans le domaine privé que professionnel**;
- les champs thématiques à aborder au sein d'un même degré : ces champs sont **différents** de ceux de l'enseignement de transition et **varient en fonction des macro-compétences** visées;
- les conditions de réalisation de la tâche.

Ce document est téléchargeable à l'adresse suivante :
http://www.enseignement.be/download.php?do_id=4227&do_check

Le référentiel actuel (contrairement au nouveau référentiel en cours d'élaboration) **ne fait pas de distinction entre la vie privée et la vie professionnelle**, entre **la formation commune** et **les OBG**. Aussi appartient-il à l'enseignant de développer ces deux axes sur les 2e et 3e degrés, en s'inspirant du texte **des programmes réseaux** : « *Les thèmes à caractère général sont largement les mêmes que ceux du premier degré. Des thèmes à caractère professionnel, spécifiques à l'orientation d'études sont progressivement introduits au 2e degré et deviennent prépondérants au 3e degré* » (cf. l'introduction des programmes cités ci-dessous).

Programmes du réseau en vigueur pour le secteur 7

Il convient de distinguer deux programmes pour le secteur 7 :

- le programme applicable aux 2e et 3e degrés, enseignement de qualification, **secteur économie, cours de langue à 4 périodes** (n° 95-2002-240, disponible à l'adresse http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/95-2002-240.pdf)
- le programme applicable au 2e degré de l'enseignement de qualification, formation commune / aux 2e et 3e degrés, enseignement de qualification, valable pour le cours de langue donné dans **tous les secteurs sauf le secteur hôtellerie et le secteur économie proposant un cours de langue à 4 périodes** (n° 96-2002-240, disponible à l'adresse http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/96-2002-240.pdf).

Ces documents propres au réseau donnent des pistes méthodologiques permettant d'atteindre les compétences terminales fixées dans le référentiel.

Il est intéressant de noter que ces deux programmes comportent, dans leurs **avant-propos respectifs**, une description des **compétences prioritaires** à développer dans certaines options. Par exemple, pour l'option « technicien en comptabilité », la compréhension à la lecture sera la compétence prioritaire à développer.

Voici un aperçu des compétences prioritaires par option, tel que prévu dans les programmes ci-dessus.

	CA	CL	EE	EO/IO
Programme n° 95/2002/240				
Accueil et tourisme 3° degré TQ	x	x	x	x
Technicien commercial 3° degré TQ		x	x	x
Technicien de bureau 3° degré TQ		x	x	x
Technicien en comptabilité 3° degré TQ		x		

Programme n° 96/2002/240				
Travaux de bureau 2° degré professionnel		x	x	x
Technicien en informatique 3° degré TQ		x	x	
Technicien en infographie 3° degré TQ		x		
Technicien commercial 3° degré TQ		x	x	x
Technicien de bureau 3° degré TQ		x	x	x
Technicien en comptabilité 3° degré TQ		x		

En fonction de leur importance plus ou moins grande pour le métier, leur description sera plus ou moins précise et étoffée dans l'avant-propos du programme.

Ces compétences prioritaires reflètent l'importance des compétences à maitriser au terme du 3e degré, telles que prévues dans les **profils de formation** établis pour chaque option.

Profils de formation

Les profils de formation présentent de manière structurée les compétences à acquérir en vue de l'obtention d'un certificat de qualification.

Ils sont téléchargeables à l'adresse suivante : http://www.sfmq.cfwb.be/index.php?id=1648

Il y a lieu de noter que, conformément à ces profils de formation:

- certaines compétences sont à maitriser (CM) au terme du 3e degré;
- certaines compétences sont à exercer au cours des humanités mais leur maitrise ne peut être certifiée qu'au-delà de ladite formation par un opérateur de formation (CEF) ;
- certaines compétences sont à exercer au cours des humanités mais leur maitrise ne pourra être acquise qu'à travers l'activité professionnelle elle-même (CEP).

Ainsi, en vue d'une épreuve intégrée, le professeur veillera à évaluer des compétences à maitriser (CM) et non des compétences en voie d'acquisition (CEF ou CEP).

Par exemple, pour l'option « agent en accueil et tourisme », l'activité 1.4 concerne les langues étrangères (« Communiquer en langues étrangères ») et est ventilée en « compétences à maitriser » et en compétences à exercer, susceptibles d'être complétées par une formation ultérieure (CEF).

Outil administratif de WBE du 1er décembre 2016

Suite à l'entrée en vigueur des nouvelles grilles, WBE a mis à la disposition des enseignants des outils pédagogiques et administratifs susceptibles de les aider dans l'application de celles-ci (voir le lien http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/docs/QUALIF-grilles-horaires-FOCOM-et-num-programmes.pdf)

Voici l'extrait concernant le cours de langue germanique :

« *Le programme 96/2002/240 s'applique au cours de langue moderne relevant de la formation commune.*

Lorsque le cours de langue moderne relève de l'OBG, il convient de s'inspirer du programme sectoriel ad hoc (ndl : programme 95-2002-240 pour le secteur « Economie, cours de langue à 4 périodes » et le programme 97-2002-240 pour le secteur « Hôtellerie ») et, le cas échéant, des profils de formation correspondant à l'option visée.

Remarque concernant l'évaluation :

La circulaire du 13 juin 2002 de Monsieur le Ministre Pierre Hazette relative à l'évaluation en langues germaniques reste en vigueur.

***Néanmoins, lorsque la grille de l'option visée prévoit une ventilation du cours de langue entre la formation commune et les options de base groupées, la circulaire ne s'applique qu'à la formation commune**.*

Dans ce dernier cas, l'enseignant veillera toutefois à garantir un équilibre dans l'évaluation des compétences et des savoirs et savoir-faire linguistiques (SSFL) exercés dans le cadre du cours relevant de l'OBG en s'inspirant, le cas échéant, des compétences prioritaires listées dans le programme ad hoc et/ou des profils de formation concernés ».

Pistes pédagogiques pour l'enseignant

Le professeur aura compris qu'il devra naviguer subtilement entre tous ces prescrits légaux lors de son enseignement.

Deux cas de figure peuvent se présenter :

- l'enseignant est confronté à des classes homogènes (constituées d'élèves suivant une même option) ; et/ou
- à des classes hétérogènes (mélange d'options TQ/P, mélange transition/TQ/P).

Classes homogènes :

S'il est face à des classes homogènes (c.-à-d. des élèves d'une même option), l'enseignant n'aura pas de problèmes majeurs, que les cours de langues dont il est titulaire se trouvent intégralement / partiellement dans la formation commune ou intégralement / partiellement dans les OBG.

Il développera le volet « vie privée » essentiellement au 2e degré en introduisant progressivement les thèmes professionnels au cours du degré, et développera surtout le volet « vie professionnelle » au 3e degré en respectant les documents officiels de référence actuels : référentiel, programmes et profils de formation.

Classes hétérogènes :

Au 2e degré, le problème reste marginal étant donné que la partie privée y est prépondérante. L'enseignant développera des thèmes communs de la vie privée, les champs thématiques de l'enseignement de transition correspondant en grande partie à ceux de l'enseignement de qualification (voir à cet effet les annexes 1 et 2 ci-dessous contenant les tableaux de comparaison entre les champs thématiques couverts dans l'enseignement de transition et ceux couverts dans l'enseignement de qualification).

Au 3e degré, la présence de classes hétérogènes est davantage problématique dans la mesure où l'enseignant est censé développer les champs thématiques professionnels au cours de ce degré, lesquels ne concernent pas forcément les élèves de l'enseignement de transition, a fortiori si le cours de langues de l'option se trouve dans les OBG.

Néanmoins, dans de nombreux cas, il sera possible de développer des compétences et de travailler des stratégies communes en combinant thèmes de la vie privée et sphère professionnelle. Voici quelques exemples.

Expression orale en interaction (EOEI)

Des situations telles que l'accueil, la présentation, la conversation téléphonique … peuvent être travaillées en commun (on peut accueillir un correspondant ou un client, diriger une personne dans la rue ou un visiteur dans une entreprise, réserver un avion pour soi ou pour un client…).

Même si la contextualisation est double (« tu téléphones pour réserver une chambre d'hôtel pour ta famille » ou « tu téléphones pour réserver une chambre d'hôtel pour un client »), le reste de

l'apprentissage mobilise les mêmes outils linguistiques et les mêmes stratégies (formules propres à l'utilisation du téléphone, travail de l'interaction avec prise en compte du destinataire…).

En outre, en EOEI, les champs thématiques sont largement comparables entre l'enseignement de transition et l'enseignement de qualification (voir annexe 1 ci-dessous).

Expression écrite (EE)

La rédaction d'un écrit de type formulaire, courrier, courriel… peut être travaillée en parallèle. La différenciation dans l'envoi de courrier, par exemple, peut se faire lors de l'évaluation formative et sommative/certificative (les élèves de l'enseignement de qualification disposeront de lettres-types, formules types, etc. contrairement aux élèves de l'enseignement de transition).

Ainsi, on pourrait facilement imaginer que les élèves de l'enseignement de transition soient amenés à compléter un formulaire de commande sur Internet pour leur propre usage (commander des tickets de festival par exemple) tandis que les élèves de TQ/P le feraient au nom de l'entreprise ou d'un client.

De nouveau, les ressources linguistiques et stratégiques mobilisées sont largement les mêmes.

Remarquons tout de même que le nombre de champs thématiques est limité pour cette compétence. Cependant, le thème « domaine lié à l'activité professionnelle » peut couvrir, selon les options, pas mal de champs thématiques de l'enseignement de transition (réserver un restaurant, un voyage en fonction de la météo…). Voir, à cet effet, l'annexe 1 ci-dessous.

Compréhension à la lecture (CL)

En lecture, les élèves peuvent être amenés, quelle que soit leur option, à déchiffrer des types de documents tels qu'énoncés dans le référentiel «Compétences minimales en matière de communication en langues modernes, humanités techniques et professionnelles » (devis, factures… de fournisseurs étrangers, des offres d'emploi, des instructions, par exemple).

Ici aussi, le travail d'apprentissage des élèves sera équivalent en ce qui concerne la mobilisation des ressources linguistiques et stratégiques.

Pour cette compétence, le référentiel ne donne pas de champs thématiques proprement dits mais uniquement des « types de documents ». Cependant, dans la majeure partie du temps, ces documents peuvent porter sur un grand nombre de champs thématiques abordés dans l'enseignement de transition (par exemple : on peut aborder le champ thématique de la santé via une ordonnance simple, par exemple). Voir, à cet effet, le tableau de comparaison à l'annexe 2.

Compréhension à l'audition (CA)

Comme vous l'aurez remarqué dans les compétences prioritaires, l'audition en tant que telle n'est pas privilégiée dans les options TQ/P. Elle reste néanmoins utile en apprentissage et peut également faire l'objet d'une évaluation commune, d'autant plus que les champs thématiques prévus par le référentiel de l'enseignement de qualification correspondent en grande partie à ceux de l'enseignement de transition (voir annexe 1 ci-dessous).

<u>Autres points de différenciation éventuelle</u>

La grammaire

Etant au service des compétences, la grammaire ne devrait pas poser de soucis majeurs aux enseignants étant donné qu'elle sera liée aux tâches complexes qui attendent les élèves en fin de séquence.

Si le professeur envisage des tâches comparables pour les deux formes d'enseignement, les éléments grammaticaux à mobiliser seront globalement les mêmes.

La guidance

Un autre élément source de différenciation peut être le niveau de guidance dont bénéficieront les élèves dans la réalisation des tâches qui leur seront proposées, notamment lors des évaluations sommatives/certificatives.

Ainsi, pour un même type de tâche, le professeur pourra plus ou moins guider ses élèves en fonction de la forme d'enseignement (par exemple, pendant les échanges informels que l'on tient avec un client - le *small chat* - le professeur pourra être amené à rappeler à l'élève les thèmes susceptibles d'y être abordés : la météo, le voyage, la nourriture…, ce qu'il ne fera pas nécessairement si un élève de l'enseignement de transition doit accueillir un correspondant étranger chez lui ou à l'école, par exemple dans le cadre d'un échange linguistique).

Le niveau de maitrise

Le niveau de maitrise attendu des élèves lors de la réalisation d'une tâche finale peut constituer également une autre source de différenciation dans les classes hétérogènes.

Ainsi, un même exercice peut être évalué avec des niveaux de maitrise différents.

Le critère le plus souvent concerné sera probablement la richesse linguistique, du fait de l'éventuelle guidance plus marquée dans les tâches destinées aux élèves de l'enseignement de qualification.

La pondération

La circulaire du 13 juin 2002 de M. le Ministre Pierre Hazette donne des directives bien précises quant à la pondération de l'évaluation en fonction des compétences, des moments de l'évaluation mais également de la forme d'enseignement.

Ainsi, alors que les CA/CL/EE sont pondérées de manière égale dans l'enseignement de transition une plus grande flexibilité est accordée dans la pondération des compétences dans l'enseignement de qualification.

En effet, l'enseignant a la liberté de pondérer son évaluation de 10% à 40% en fonction de l'importance de la compétence dans le métier.

Concrètement, une même évaluation d'une CA pourrait se voir accorder 20% des points de période dans l'enseignement de transition et seulement 10% dans l'enseignement de qualification.

La pondération est donc une autre source de différenciation.

Annexe 1: comparaison champs thématiques de l'enseignement de transition / enseignement de qualification pour les compétences CA/EO/EE

Ce tableau permet de recouper, en cas de besoin, les champs thématiques à aborder sur le degré. Les CA et EO comportent les mêmes 10 champs thématiques. L'EE en compte moins mais ceux-ci peuvent être interprétés de manière plus large et couvrir une grande partie des champs thématiques de l'enseignement de transition.

Champs thématiques		
Enseignement de transition **2e et 3e degrés**	**Enseignement de qualification** **2e et 3e degrés**	
CA/CL/EE/EO	**CA/EO**	**EE**
· achats	· achats, paiement / produits (en fonction de l'activité exercée)	domaines liés à l'activité professionnelle
· caractéristiques personnelles, de la famille et des amis	identité, coordonnées, adresse	identification personnelle
· congés, loisirs, hobbies, intérêts, vie culturelle (chansons, cinéma, arts ...)	· loisirs, hobbys	renseignements en matière de loisirs
· éducation	· formation, travail	
· habitat, foyer et environnement	· déplacements, transports, orientations	
· lieux et directions	· déplacements, transports, orientations	orientations, itinéraire, chemins à suivre
· nourriture et boissons	· ce que l'on (n') aime (pas)	domaines liés à l'activité professionnelle
· relations avec les autres	· ce que l'on (n') aime (pas)	
· santé et bien-être	· état physique (santé, fatigue …)	domaines liés à l'activité professionnelle
· services	· achats, paiement / produits (en fonction de l'activité exercée)	domaines liés à l'activité professionnelle
· temps qu'il fait	· temps qu'il fait	domaines liés à l'activité professionnelle
· temps qui s'écoule	· heures, dates	domaines liés à l'activité professionnelle
· transports et voyages	· déplacements, transports, orientations / produits (en fonction de l'activité exercée)	orientations, itinéraire, chemins à suivre
· vie quotidienne	· loisirs, hobbies	renseignements en matière de loisirs

Annexe 2: comparaison champs thématiques de l'enseignement de transition / enseignement de qualification pour la compétence CL

Ce tableau permet de recouper, en cas de besoin, les champs thématiques à aborder sur le degré.

Le référentiel applicable à l'enseignement de qualification ne prévoit pas de champs thématiques en tant que tels mais des types de documents, dont la nature peut convenir à un certain nombre de champs thématiques de l'enseignement de transition

	Champs thématiques de l'enseignement de transition													
	achats	caractéristiques personnelles, de la famille et des amis	congés, loisirs, hobbys, intérêts, vie culturelle (chansons, cinéma, arts, ...)	éducation	habitat, foyer et environnement	lieux et directions	nourriture et boissons	relations avec les autres	santé et bien-être	services	temps qu'il fait	temps qui s'écoule	transports et voyages	vie quotidienne
Compréhension à la lecture (référentiel TQ/P) Types de documents														
étiquetage, emballage, conditionnement de produits	x						x		x					x
instruction d'utilisation, descriptifs, modes d'emploi	x			x										
mémos et messages	x			x				x		x		x	x	x
bons et formulaires de commande	x		x							x				
catalogues, publicités, brochures	x									x	x			
bases de données														
offres d'emplois				x				x		x				
lettres, fax, messagerie électronique	x		x					x		x		x	x	x
autres documents spécifiques à la profession														
documents d'intérêt personnel (du point de vue de l'élève: anecdotes, sport, variétés,...	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x